

UNE ECOLE PROFESSIONNELLE

Il existe en France une école professionnelle appelée la *Martinière*. Cette école, dotée par un legs très important, — c'est-à-dire par un homme soucieux des intérêts ouvriers, — a donné gratuitement jusqu'à ce jour l'instruction à six cents élèves, sans compter les nombreux adultes qui assistent le soir aux cours de mathématiques.

Les élèves ne sont pas admis avant l'âge de dix ans et ne sont pas gardés après celui de quatorze. Pour y être admis, l'enfant doit déjà savoir lire, écrire, et les quatre premières règles de l'arithmétique. L'enseignement que reçoivent les élèves les fortifie dans les connaissances acquises avant leur admission et leur en inculque de nouvelles.

Les élèves ne demeurent que deux années dans l'école, divisée en deux classes. A la fin de la première année, les élèves passent de la seconde à la première classe.

Dès la première année, les élèves reçoivent l'enseignement élémentaire de la chimie et de la physique, et l'on fait des expériences sous leurs yeux. Pendant la seconde année, les cours de physique et de chimie sont naturellement moins élémentaires.

Les élèves de première année commencent à apprendre le dessin linéaire. Pendant la seconde année, ils se fortifient en géométrie, dessinent sur papier et font, d'après nature, des plans lavés de machines.

Puis vient, en première comme en seconde année, l'étude professionnelle. Un professeur spécial est attaché à l'étude de chaque métier, et s'attache à démontrer tous les rouages de chaque organisation industrielle.

Il serait à souhaiter que dans notre pays, de semblables écoles fussent instituées, qui deviendraient les pépinières de nos directeurs d'usines et celles aussi de nos meilleurs fabricants. A l'œuvre, donc !

UN BON CONTREMAITRE

L'importance pour tout manufacturier d'avoir un bon contremaître est telle, que les qualités nécessaires à cet employé méritent d'être étudiées avec soin. Le contremaître doit-il sortir de l'atelier, de l'école ou du magasin ? Doit-il être le meilleur ouvrier de l'atelier ou peut-il être choisi sans regard pour son habileté manuelle ? C'est une erreur de croire que tout ouvrier habile peut faire un bon contremaître ; l'expérience a démontré le contraire. Je reconnais qu'une éducation pratique est utile, mais je dirai que pour devenir un bon contremaître un ouvrier a d'autres conditions à remplir que celle d'être habile dans les détails mécaniques de sa profession ; il faut avant tout qu'il surveille les travaux et non qu'il les exécute lui-même.

De deux contremaîtres celui qui est le plus habile manuellement est préférable quelquefois ; je dis quelquefois parce qu'aujourd'hui il y a plus d'acheteurs que de connaisseurs. Le grand point n'est plus de bien produire, mais de produire à bas prix ; la fabrication en général n'a plus de mystères et n'offre plus de difficultés à vaincre. L'habileté et l'expérience sont choses utiles, mais aujourd'hui des contremaîtres incapables de fabriquer par eux-mêmes peuvent parfaitement discerner un article mal fait, d'un qui l'est bien.

Un contremaître doit savoir commander aux hommes qui sont sous son contrôle et régulariser leur travail de façon à en obtenir les meilleurs résultats avec la plus petite dépense. Ce but ne peut être atteint que grâce à la possession d'un grand pouvoir organisateur et d'une grande sagacité commerciale. Il n'est pas toujours facile d'obtenir des ouvriers honnêtes qui conduisent leur travail afin de le rendre aussi productif que possible, et cette tâche est encore moins facile à accomplir lorsqu'on s'adresse à des ou-

vriers qui n'ont qu'une ambition : celle de faire le moins de travail pour le plus haut salaire possible. Le travail de l'ouvrier est une matière première que le bon contremaître doit utiliser et économiser autant que celles qu'il doit faire transformer, et pour cela il a besoin d'une grande force de volonté. Il est le chef de son atelier et il doit le conduire avec fermeté ; ceci ne veut pas dire qu'il doit se mettre en antagonisme avec les hommes placés sous son contrôle. Il doit, au contraire, se les attacher par les liens de la plus forte camaraderie ; fermeté ne signifie pas grossièreté ou brutalité.

Plus le contremaître est expert dans son métier, mieux cela vaut, car les théoriciens purs n'avancent que lentement lorsqu'ils ont à diriger les détails manuels de l'atelier. Des milliers d'exemples prouvant ce que nous avançons peuvent être tirés de la pratique de tous les jours.

Un bon contremaître doit être un bon juge du caractère humain ; il doit pouvoir distinguer l'ouvrier consciencieux de celui qui ne l'est pas. Il est souvent difficile, dans certains cas, de juger si l'ouvrier fait son devoir, et souvent même, pendant le travail, lorsque l'ouvrier semble occupé, il n'est pas toujours possible de dire s'il emploie réellement bien son temps. Dans ces circonstances, le contremaître doit surveiller les hommes, non pas tant selon leurs occupations apparentes que suivant leur caractère, et facilement reconnaître l'ouvrier qui perd volontairement son temps, de celui qui ne produit que peu par suite de la nature de ce qu'il a à faire.

Un bon contremaître doit pouvoir facilement et promptement remédier aux nombreux et divers accidents qui se présentent au cours du travail et qui, par faute de présence d'esprit et de connaissances pratiques et théoriques, peuvent entraîner une grande perte de temps. Il doit avoir aussi une connaissance parfaite du commerce se rattachant aux objets qu'il fabrique ; sans cette connaissance, il est plus que probable que son patron ne pourra lutter comme prix avec un concurrent dont le contremaître aura des aptitudes commerciales. L'explication du prix de revient élevé de certaines manufactures se trouve justement dans l'incompétence commerciale de ceux qui les dirigent.

Un bon contremaître, nous l'avons déjà dit, doit être ferme, mais il ne doit être ni obstiné, ni entêté. Un supérieur ayant ces deux défauts est un homme dangereux dans un atelier, il empêche souvent tout perfectionnement et progrès et devient toujours une inutilité coûteuse pour son patron. Un homme à préventions ne peut non plus faire un bon contremaître, il juge les ouvriers selon ses passions et non selon leur mérite.

Un bon contremaître doit se faire respecter et aimer des hommes qu'il a à conduire, et il ne peut y arriver qu'en les traitant avec impartialité et en s'intéressant réellement à leur bien-être individuel. Il doit garder une juste mesure entre les intérêts de celui qui l'emploie et de ceux qu'il dirige, et doit toujours faire en sorte que justice soit rendue, autant que cela est en son pouvoir, au patron comme aux ouvriers.

Dans de telles conditions on comprendra que les bons contremaîtres soient rares ; ils sont d'autant plus rares que nos fabriques augmentent tous les jours en nombre et en importance. Tout ouvrier qui prendra la peine de dérober quelques heures au plaisir, pour s'instruire et développer son intelligence, tout employé qui, ne se contentant pas de la routine du magasin, cherchera à s'instruire aux côtés pratiques de la fabrication feront, dans l'avenir, d'excellents contremaîtres.

Mais il est une autre face de la question que nous n'avons pas encore abordée : celle du patron. L'homme qui, à la tête d'une grande affaire, a besoin de tout son temps et de toute son intelligence pour la faire réussir, ne peut s'occuper des détails de son industrie ; sa force consiste justement à bien choisir ses auxiliaires. Or, nous

venons de le dire, le contremaître est le principal et le plus utile des auxiliaires, il peut enlever à son patron non seulement tous les soucis de la fabrication, et ils sont nombreux, mais encore édifier sa fortune en produisant bien et à bon marché. Cet auxiliaire mérite qu'on le traite bien, moralement et financièrement ; son travail et son temps valent ce qu'ils rapportent. C'est une politique mesquine, égoïste et maladroite pour un patron que de dire de son contremaître qu'il le paie assez, parce que cet employé ne pourrait trouver ailleurs un salaire aussi fort. L'homme ainsi traité n'est plus retribué, il est exploité, et de deux choses l'une, ou il se résignera à son sort et fera payer à son patron, par son inertie, l'injustice que celui-ci lui a faite. Ce sont les bons contremaîtres qui ont fait les grandes usines et les grandes fortunes des Etats-Unis ; et ce sont les patrons intelligents, aux idées larges et justes, nous ne dirons pas généreuses dans ce cas, qui ont fait les bons contremaîtres américains.

De la manière dont le contremaître remplit ses fonctions, dépend en grande partie le bien-être des ouvriers qu'il a sous sa direction.

Le contremaître n'est et ne doit être que le premier des ouvriers ; et si son devoir vis-à-vis du patron consiste à prendre et à défendre ses intérêts matériels, son devoir envers ses camarades l'oblige à les protéger et à leur rendre leur tâche aussi facile que possible.

Le patron, surtout dans les grandes usines, s'occupe peu de ce qui se passe à l'atelier, ce n'est pas lui qui fait les règlements, et qui crée toutes ces restrictions et toutes ces obligations souvent inutiles et toujours vexatoires.

Lorsque le contremaître mesure de son pouvoir, lorsqu'il oublie qu'il n'est qu'un ouvrier, il agit comme ces employés et ces petits fonctionnaires qui font les tyranneaux et sont responsables de la plupart des troubles et des embarras qui surviennent dans les pays qu'ils administrent.

Il faut que le contremaître soit bien persuadé qu'il ne tracassera pas impunément ses compagnons.

La grève est presque toujours au bout de ces vexations et le patron, étonné des faits qui lui sont alors dévoilés, remercie presque toujours le contremaître qui, par esprit de domination mal placé, l'a trompé et s'est de fait montré incapable de commander à des hommes.

On nous signalait, ces jours-ci, le règlement d'une des premières fabriques de Montréal, règlement certainement plus dur, dans certaines de ses parties, que celui de n'importe quelle prison.

On nous affirmait que les ouvriers, hommes ou femmes, ne pouvaient aller se désaltérer pendant les heures de travail, et que même pendant ces heures il leur était interdit de quitter l'atelier sous quelque prétexte que ce fût. De plus, comme dans cette usine on travaille à façon et à la journée, on ferme les portes à clef, le soir à cinq heures, pour empêcher les ouvriers au job de sortir une fois leur tâche achevée.

Outre que ce précédé est injuste, puisque l'homme qui travaille à façon est libre de son temps, il est dangereux, comme on en a eu l'exemple ces jours-ci.

Les portes avaient été fermées, comme d'habitude, à cinq heures ; à six heures, les ouvriers s'apprêtèrent à sortir, et comme parmi eux il y a nombre de jeunes gens ; la sortie a toujours un peu l'aspect d'une trombe.

Malheureusement, l'employé-géolier avait perdu les clefs et les portes restaient fermées. On peut se figurer le tumulte que peuvent causer plusieurs centaines de jeunes gens et de jeunes filles se poussant, se bousculant pour sortir, alors que les premiers rangs sont écrasés contre les battants d'une porte verrouillée. Il n'y a pas eu d'accidents ; mais si la même bousculade, au lieu d'être le résultat d'une sortie régulière, avait été causée par le

plus insignifiant des incendies, on aurait certainement compté les victimes par centaines.

Ces règlements sont absurdes et n'ont plus raison d'être de nos jours. Pour nous, nous en rendons le contremaître responsable, c'est lui qui conduit l'atelier et c'est à lui que le patron laisse le soin de diriger les ouvriers.

Un homme qui est obligé d'interdire à ses subordonnés de boire ou de sortir de l'atelier et qui est obligé de fermer les portes de l'usine pour garder son monde jusqu'à la fin de la journée, n'est pas digne de commander, car il ne sait pas se faire obéir. En agissant comme il le fait, il nuit à son patron, qu'il fuit détester, et il se nuit à lui-même ; car, tôt ou tard, ces agissements seront appréciés à leur juste valeur, et il aura à souffrir pour les injustices et les humiliations qu'il aura infligées.

Un ouvrier doit réfléchir longuement avant d'accepter le poste de contremaître. Pour ce poste, la connaissance des hommes est au moins aussi nécessaire que la connaissance du métier.

LE PREMIER CHEMIN DE FER FRANÇAIS EN CHINE

L'Extrême-Orient a commencé à ouvrir ses portes à l'Europe, et les hardis pionniers de la civilisation y sont allés avec une audacieuse énergie.

Nous sommes heureux de constater que c'est un Français, M. Decauville, qui a construit le premier chemin de fer à voyageurs en Chine.

Le *Chinese Times* nous apporte des détails sur l'inauguration de ce chemin de fer qui va de Tien-Tsin à Tsching-Yang ; le vice-roi du Petcheli en personne a présidé à cette solennité ; il était assisté de nombreux fonctionnaires chinois.

Le consul de France à Tien-Tsin, M. Ristelhueber, et M. Galy, ingénieur de la maison Decauville, reçurent le vice-roi à l'embarcadère.

La locomotive était ornée des drapeaux français, anglais et chinois.

Après avoir visité le matériel, et examiné particulièrement la locomotive, le vice-roi monta dans une des voitures de première classe, dans laquelle prirent place à ses côtés M. Ristelhueber et le taoï Lo-Feng-Loh, et donna le signal du départ.

Le train se mit en marche, aux acclamations des Chinois.

—Ce sont des voitures qui volent ! s'écriaient quelques-uns d'entre eux.

Sur tout le parcours qui a été rapidement effectué, une foule énorme, accourue des provinces, s'extasiait.

Après le voyage officiel, les trains ont été envahis par la foule qui tenait à jouir de cette nouvelle "sensation." Il est certain que l'opinion publique est très favorable aux chemins de fer ; l'administration sera bien obligée de les adopter.

C'est un nouveau succès pour la France, nous le répétons ; l'honneur en revient tout entier à M. Decauville, car tout le matériel sort de ses usines de Petit-Bourg. M. Decauville mérite, une fois de plus, le titre que nous lui donnions, il y a deux ans, à l'occasion de ses succès au Japon ; il est le plus hardi pionnier de l'industrie française en Extrême-Orient.

La semaine prochaine nous étudierons la formation de l'apprenti et successivement celle de l'ouvrier.

B... sort du cercle.

Il vient "de se flanquer une culotte."

Il rencontre un ami et lui conte sa mésaventure.

—Je croyais, lui dit ce dernier, que vous vous étiez promis de ne plus toucher une carte...

—C'est vrai... mais que voulez-vous ? Il n'y a que ça qui m'amuse... Aussi j'ai renoncé à y renoncer ?